

AA110

10 jours 70 heures

5 050 €

Déjeuners offerts  
Exonérés de TVA

## Certificat assurance et gestion de patrimoine

### COMPÉTENCES VISÉES

- **Cerner** les marchés et les différents intervenants de la gestion de patrimoine.
- **Maîtriser** les étapes et les techniques d'élaboration d'un bilan patrimonial.
- **Effectuer** une analyse juridique, sociale, économique, financière et fiscale du patrimoine.
- **Déterminer** les objectifs patrimoniaux des clients.
- **Formaliser** un diagnostic patrimonial.
- **Préconiser** une solution patrimoniale adaptée, des solutions assurantielles pérennes.

### LES PLUS DE LA FORMATION

Un certificat IFPASS, possibilité de certification du Titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances Titre RNCP niveau II.

Les clefs de la réussite IFPASS en Assurance et gestion de patrimoine ? Deux dispositifs de formations sont proposés :

**Vous suivez les modules 1 + 2 + 3 + 4 + 5, vous avez une moyenne au moins égale à 12/20 au contrôle continu :**

- Vous obtenez le certificat IFPASS Assurance et gestion de patrimoine.
- Vous suivez l'ensemble des modules, vous réussissez l'épreuve de validation devant un jury de professionnels :
- Vous obtenez une certification partielle (compétences techniques) du Titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances Titre RNCP niveau II.
- La certification totale peut être obtenue après validation des compétences « relation client » soit par acquis des expériences soit en suivant le certificat IFPASS CR001 (Certificat de compétences relation client).

### PUBLIC

- Commerciaux
- Ingénieurs patrimoniaux
- Chargés de partenariat
- Gestionnaires et middle office
- Courtiers et collaborateurs
- Agents généraux et collaborateurs

### PRÉ-REQUIS

Bac+2 ou 3 ans d'expérience dans le domaine de l'assurance, de la banque, de la finance et de l'immobilier.

### FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'ifpass.

### SESSION(S) 2020

#### PARIS

Du 7 octobre au 18 décembre

Session(s) discontinu(e)s

Disponible en régions sur demande

#### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

#### VALIDATION

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation

## PROGRAMME

### MODULE 1 - APPROCHE GLOBALE : COMPOSANTES DU PATRIMOINE ET MÉTHODOLOGIE DE RECUEIL D'INFORMATIONS

1. Marché
2. Intervenants
3. Composantes du patrimoine
4. Présentation de la méthodologie
5. Recueil des informations sur le patrimoine et la personne

### MODULE 2 - ENVIRONNEMENT FISCAL DU PATRIMOINE

1. Fiscalité du patrimoine
2. Analyse fiscale
3. Méthodologie d'analyse et de préconisations

### MODULE 3 - ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DU PATRIMOINE

1. Droit des personnes et de la famille
2. Régimes matrimoniaux
3. PACS
4. Droits du conjoint survivant
5. Successions, la fiscalité des successions
6. Méthodologie d'analyse et de préconisations

### MODULE 4 - STRATÉGIE PATRIMONIALE : ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DU PATRIMOINE

1. Valeurs mobilières
2. Fonds en euros et UC de l'assurance vie
3. Placements bancaires
4. Placements immobiliers
5. Outils de défiscalisation
6. Crédits immobiliers et à la consommation
7. Méthodologie d'analyse et de préconisations

### MODULE 5 - TECHNIQUES DE NÉGOCIATION EN GESTION DE PATRIMOINE

1. Approche
2. Entretien
3. Spécificités lors des différentes phases de la vente
4. Actions de fidélisation

### Épreuve de validation certificat IFPASS

### MODULE 6 - PROTECTION SOCIALE ET ASSURANCE VIE

1. Protection sociale en France
2. Protection complémentaire
3. Assurance individuelle
4. Enveloppes fiscales et produits spécifiques
5. Assurances collectives

### MODULE 7 - FISCALITÉ DU CHEF D'ENTREPRISE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE

1. Marché de la transmission d'entreprise
2. Sociétés civiles et commerciales
3. Transmission d'entreprise
4. Fiscalité du chef d'entreprise

### MODULE 8 - ÉTHIQUE DE LA GESTION DE PATRIMOINE ET DEVOIR DE CONSEIL

1. Réglementation des activités
2. Règles déontologiques
3. Devoir de conseil
4. Contrôle et sanctions (ACPR)
5. Blanchiment
6. Veille juridique et réglementaire

### PACK RÉUSSITE

Une journée training et épreuve de validation  
Méthodologie et étude de cas patrimonial en vue de l'épreuve finale

### ÉPREUVE FINALE

Etude de cas patrimonial devant un jury de professionnels